



## Président, secrétaire, trésorier, autres élus, rôle et responsabilités

*Cette formation est proposée comme complément à la formation sur les missions et moyens du comité d'entreprise destinée, elle, aux nouveaux élus (voir ce programme).*

*Cette formation est ouverte à celles et ceux qui exercent ou envisagent d'exercer une fonction majeure dans le comité.*

### Programme de la journée

#### Président, secrétaire, 2 fonctions obligatoires

- L'obligation légale de ces 2 acteurs

#### Leur action commune avant la réunion

- Secrétaire et Président agissent ensemble : L'importance d'une rencontre dans la préparation de l'ordre du jour pour un bon déroulement de la réunion
- Un ordre du jour commun aux parties en présence
  - La force de l'ordre du jour
  - Comment présenter un ordre du jour en situation exceptionnelle
  - La latitude accordée par le législateur en cas de situation obligée

#### Leurs responsabilités respectives pour la réunion

- La réunion du CE est convoquée
  - Qui a la responsabilité de la convocation ? Qui doit être convoqué ?
  - Comment doivent être convoqués les élus pour éviter toute contestation (en cas de réunion ordinaire et/ou extraordinaire) ?
- La réunion est présidée
  - Que recouvre cette affirmation, quelle est la place du secrétaire dans la conduite de la réunion ?
  - Présidée une séance implique le respect d'obligations strictes auxquelles nul ne peut déroger : les délibérations du comité.
    - Le président peut-il participer à ces délibérations ? Si Oui, dans quels cas précis, si Non avec quels arguments ?
- Le secrétaire rédige le procès verbal de réunion
  - Que recouvre cette affirmation : faculté et/ou obligation ?
  - Sous quels délais doit être réalisée cette tâche précise ?
  - Que risque un secrétaire qui ne rédigerait pas le PV de réunion .
  - Le président peut-il faire obstacle à une rédaction dans le PV ?
- Les archives sont conservées sans limitation de temps
  - Quels intérêts à conserver les archives du CE ? Qui est responsable de cette tâche ?
  - Que recouvre la conservation des archives ? Quels sont les délais de conservation impératifs ?

#### Le rôle du trésorier

- Inexistant en droit, il est pourtant présent dans tous les CE
  - Comment lui donner cette existence légale ?
  - Quels rôle, obligations attendre de cette fonction majeure ?
  - Quels moyens le CE, les élus lui accordent-ils ?

#### Les rôles et responsabilités des autres élus

- Les décisions du CE sont prises collégalement
  - Quel type de responsabilité des élus peut être recherché ?
  - Différence entre responsabilité civile et responsabilité pénale